



### ***Théâtre organisé par le centre socioculturel :***

**A trois** de Barry Hall , samedi 6 février à 20h 30 au centre socioculturel de la Haute Savoureuse à Giromagny.

Tarifs - Adhérents du CSCHS : 3,50 €, extérieurs : 7,50 €

Réservation//location au CSCHS : 03 84 29 03 90 ou Théâtre du Pilier : 03 84 28 39 42

### ***Centre socioculturel :***

#### **Accueil de loisirs des vacances de février :**

Enfants de 3 à 11 ans,  
ados à partir de 12 ans (6ème)

L'accueil de loisirs des vacances de février fonctionnera dans les locaux du centre socioculturel, du lundi 8 février au vendredi 19 février 2010. Les informations sur le fonctionnement, les activités et les tarifs seront distribuées dans les écoles au cours de la semaine 4 (25 au 29 janvier 2010).

### ***Ça m'énerve !!!***

Cette nouvelle rubrique apparue dans le dernier Flash-Info a généralement été bien perçue malgré, nous nous en doutions, quelques rares énervements déclarés.

Nous tenons à préciser que l'intention de cette rubrique n'est pas de pointer du doigt certains habitants mais au contraire de leur faire prendre conscience que leurs comportements, lorsqu'ils dérogent aux règles de respect, de citoyenneté et de civisme élémentaires, agacent la grande majorité des habitants qui vivent en respectant les autres.

Les sujets qui énervent le râleur, sont des sujets qui ont déjà été traité dans les différents Flash-Info en rappelant la législation, en faisant appel au civisme de la population. Malgré cela rien de change. Alors oui, cela énerve !

Le râleur n'est pas une personne physique, il ne fait que retranscrire ce que vos élus entendent et constatent.

Nous vous proposons donc d'ouvrir cette rubrique à qui veut bien l'alimenter tant en soulevant des problèmes qu'en y répondant par le biais de la mairie ou de [leraleur@lachapelle-sous-chaux.com](mailto:leraleur@lachapelle-sous-chaux.com).

Le but n'étant pas d'opposer les gens les uns contre les autres mais au contraire d'améliorer nos comportements, pour mieux vivre ensemble, les sujets proposés ne devront pas être délateurs.

Un riverain trouve anormal que quelques fois les containers de l'éco-point sont pleins et qu'il soit obligé de revenir chez lui avec son chargement : c'est vrai, cela arrive et nos représentants au SICTOM qui gère ce lieu le signalent régulièrement, mais le recyclage des matières récupérées étant confié à des entreprises privées, il n'est pas toujours facile d'augmenter la fréquence de ramassage.

Ce même riverain pense que les chiens qui aboient, les coqs qui chantent, ne gênent pas plus que les avions de Chaux troublant la quiétude des dimanches... peut-être...

Il dit aussi que pour les haies qui dépassent, le code rural ne demande qu'à être appliqué. Certes, nous allons nous y employer en faisant l'inventaire, en demandant aux riverains concernés de remédier à cette situation et si nous ne sommes pas écoutés, de transmettre le dossier aux gardes-nature.

Notre lecteur soulève également le nombre de carrefours non signalés dans notre village : nous y avons réfléchi et un premier budget est inscrit en 2010 pour inciter au respect des priorités à droite.

Dans le prochain flash info, le râleur s'énervera encore... gentiment mais déterminé à vous faire réagir sur nos comportements... qui énervent !